

S'investir au Pays Voironnais et au-delà



NOTRE CONSTAT :

Peu d'investissement des élus de la majorité pour défendre une politique intercommunale et une mutualisation de moyens, pour faire des économies d'échelle et permettre la mise en place de projets collectifs bénéfiques à tous.



NOTRE OBJECTIF :

Avec ses six élus au Pays Voironnais, Voreppe doit réaffirmer sa position et renforcer la dynamique intercommunale pour la mise en place de projets d'intérêt général dans tous les domaines (mobilité, alimentation, logement, enjeux climatiques, culture...).



NOS PROPOSITIONS :

- ▶ **S'affirmer** pour peser davantage auprès de nos partenaires (Pays Voironnais, Département) et défendre les dossiers clés de Voreppe, comme le carrefour des Martyrs, l'avenue de juin 1940, la fréquence des bus...
- ▶ **Intégration** systématique de la dimension intercommunale dans nos projets pour maximiser les financements extérieurs et mutualiser les coûts.
- ▶ **Desserte ferroviaire** : Agir auprès de la Région pour que la gare de Voreppe soit enfin considérée (accessibilité, fréquences et horaires, usage du bâtiment).
- ▶ **Tarification simplifiée** : Militer au sein du **SMMAG**¹ pour une tarification unique et solidaire combinant bus, tram et train.
- ▶ **Continuité cyclable** : Poursuivre le développement des liaisons cycles entre les communes notamment vers La Buisse.
- ▶ **Protection des terres** : Inciter les communes voisines à adopter un **PAEN**² en cohérence avec le nôtre pour protéger durablement les espaces naturels et la biodiversité. Cette préservation ne s'arrête pas aux frontières de la commune et ne peut être vraiment pertinente qu'à une échelle plus large.
- ▶ **Filières locales** : Soutenir les producteurs (maraîchage, lait, viande) par la mise à disposition de foncier agricole et l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs.
- ▶ **Alimentation** : Créer une cuisine intercommunale avec nos voisins pour soutenir l'agriculture de proximité et approvisionner nos cantines en produit locaux.
- ▶ **Installation d'entreprises** : Proposer des dispositifs comme les baux emphytéotiques, pour faciliter l'installation d'entreprises qui ne pourraient pas supporter le coût des terrains, tout en gardant le foncier dans la sphère publique.
- ▶ **Harmoniser** les PLU des 4 communes concernées par Centr'Alp pour plus de cohérence et de simplicité administrative pour les entreprises.
- ▶ **Urbanisme économique** : Veiller, lors de la révision de notre **PLU**³, à maintenir des zones dédiées aux artisans et commerces, garants de l'emploi local.

1 : SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) - L'autorité qui gère les transports en commun (bus, tram) et les mobilités sur notre secteur.

2 : PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains) - Un outil juridique qui protège les terres agricoles contre l'urbanisation de façon durable.

3 : PLU - Plan Local d'Urbanisme